Soins infirmiers

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **71 (1962)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

cette ville. La section du *Pays-d'Enhaut et Château-d'Œx* a poursuivi son activité régulière sous la présidence de M. J. Schwab; une prise de sang fut également organisée à Château-d'Œx.

Gros-de-Vaud. — *La section d'*Echallens *est présidée par M. Grognuz; elle a pris part aux activités coutumières et pu à plusieurs reprises prêter du matériel sanitaire ou hospitalier.*

SOINS INFIRMIERS

Un message du Conseil fédéral présenté aux Chambres

Le message du Conseil fédéral concernant l'octroi d'une aide financière de la Confédération aux Ecoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse a été présenté aux Chambres fédérales le 5 mars. Ce message fixe les modalités devant régir l'octroi des subventions que la Croix-Rouge suisse s'efforce d'obtenir en faveur des écoles reconnues depuis 1956 déjà.

Modalités du projet

Le Conseil fédéral limite l'accord d'une aide financière aux *écoles en soins généraux* et à l'*école supérieure d'infirmières de la Croix-Rouge.* L'allocation de subsides est limitée à *six ans.* Les subventions sont fixées à 1000 francs au maximum pour chaque élève formé et diplômé dans ces écoles. La subvention allouée à une école est calculée sur la base des subventions totales qu'elle reçoit des cantons, districts, communes, hôpitaux privés et publics; équivalente au début, elle ira en diminuant jusqu'à atteindre un tiers de ce montant. Les Chambres et leurs commissions respectives doivent examiner encore le projet présenté par le Conseil fédéral.

*

Statistiques de 1956 et de 1961

Depuis 1951, la Croix-Rouge suisse procède tous les cinq ans à des enquêtes statistiques auprès des écoles d'infirmières et des hôpitaux. Le but de ces enquêtes est de fournir des chiffres et des données exacts sur les besoins des établissements hospitaliers en personnel soignant et sur les effectifs d'infirmiers et d'infirmières en activité. La documentation sur laquelle est étayé le message du Conseil fédéral a été rassemblée en 1956. Le service des infirmières procède actuellement à une nouvelle enquête afin de pouvoir fournir des renseignements de fraîche date aux Commissions parlementaires et aux Chambres fédérales. Les questionnaires remplis par les écoles et les hôpitaux seront dépouillés ces prochaines semaines et les résultats de l'enquête publiés.

*

Examens de diplôme

Des examens de diplôme ont eu lieu dans les écoles suivantes:

7-9 et 14 mars:	Baldegg/Sursee;
13/14 mars:	Institut Ingenbohl; Théodosianum, Zurich;
15 mars:	Ecole d'infirmières de la Maison mère des Diaconesses Ländli;
21 mars:	**Institution des Diaconesses de St-Loup, Pompaples;** Maison des Diaconesses de Béthanie, Zurich;
26/27 mars:	Schweizerische Pflegerinnenschule Zurich;
27/29 mars:	Ecole croix-rouge d'infirmières du Lindenhof, Berne;
28 mars:	Maison des Diaconesses, Berne;
29 mars:	Ecole bernoise d'infirmières Engeried, Berne;
29/30 mars:	Schwesternschule vom Roten Kreuz, Zurich-Fluntern;
3/4 avril:	Hôpital des Bourgeois, Bâle;
10-12 avril:	**Hôpital cantonal de Lausanne;**
14 avril:	Institution des Diaconesses de Riehen;

D'autres examens auront lieu ces jours prochains:

16 avril:	Institut Ingenbohl; Hôpital Sainte-Claire, Bâle;
24/26 avril:	Heiligkreuz, Hôpital des Bourgeois, Zoug;
26 avril:	**La Source, Lausanne;** Ecole d'infirmières de la Bernische Landeskirche, Hôpital de district de Langenthal et de Thoune.

*

Au Lindenhof

Le Conseil de fondation du Lindenhof a tenu séance le 15 mars pour prendre position à l'égard de l'avant-projet des nouvelles constructions et des propositions des commissions de construction et de financement.

*

Reconnaissance d'écoles pour laborantines médicales

Le Comité de direction de la Croix-Rouge suisse a approuvé par voie de circulaire, le règlement concernant la reconnaissance d'écoles pour laborantines médicales qui est entré en vigueur le 1er mars.

*

Aides-soignantes

La sous-commission des aides-soignantes s'est réunie le 2 mars pour traiter les affaires courantes de son ressort

*

A l'ASID

Le Comité central de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés a nommé Mlle Anne-Marie Paur, monitrice à l'école d'infirmières du Bon Secours à Genève, rédactrice de la « Revue suisse des infirmières », et Mlle Erika Eichenberger, infirmière diplômée du Lindenhof, secrétaire générale de l'ASID Mlle Eichenberger entrera en fonctions dans le courant de l'été.

*

SOINS AU FOYER

Matériel d'instruction

Le Comité central a approuvé l'achat de douze nouveaux assortiments de matériel d'instruction. Ces assortiments sont prêtés aux sections qui organisent des cours élémentaires de soins au foyer; ils se révèlent particulièrement utiles pour l'organisation de cours loin des grands centres.

*

Et prospectus de propagande

Le Service des infirmières tient à la disposition des sections un nouveau prospectus illustré sur les cours élémentaires de soins au foyer.